

Obligation de gilet de sauvetage dans un étang de pêche privé

Par sangar, le 21/11/2016 à 17:33

Bonjour président d'un étang de pêche privé est il obligatoire de mettre a disposition des brassières gonflables pour les pêcheurs Merci

Par morobar, le 21/11/2016 à 18:38

Bonsoir.

Les brassières sont destinées aux passagers d'une embarcation.

En outre seules les brassières "haut de gamme " sont gonflables. Les autres sont constituées de flotteurs, avec un indice de flottabilité normalisé.